Le sénateur Prowse: Alors, n'en parlons pas.

Le président: Je crois, monsieur le sénateur Benidickson, que nous devrions approuver le bill sans amendement, puis vous pourrez attirer l'attention des sénateurs sur ce point.

Le sénateur Rattenbury: J'aimerais demander au sénateur Benidickson qu'elle est la pratique actuelle au sujet des droits de passage. Ainsi, si un vol nolisé arrive d'outre-mer à un aéroport international, et que l'on doive déranger l'agent des douanes en dehors des heures régulières, y a-t-il des redevances à payer?

Le sénateur Benidickson: Oui, il y a des redevances à payer.

Le président: Y a-t-il d'autres questions? Étes-vous d'accord pour que je rapporte le bill sans amendement?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous allons maintenant procéder à l'examen du second article à l'ordre du jour, le projet du pétrolier et du pipeline transAlaska. Avant l'arrivée des sénateurs Langlois, Hastings et Argue, j'ai suggéré que nous n'examinions pas cette question, mais ces trois sénateurs ont demandé que ce sujet soit maintenant abordé. Qui va en faire la présentation?

Le sénateur Argue: Monsieur le président, je ne voulais pas traiter de cette motion devant ce Comité en premier lieu. Bien que j'aie été le promoteur de cette motion devant le Sénat, je n'en suis pas le promoteur ici. Bien que la question soit presque morte en ce moment, je n'aimerais pas la voir enterrer ici aujourd'hui, ou en tout cas, enterrer par ce Comité.

A mon avis, il n'y a qu'une chose que nous puissions faire, c'est de discuter de cette motion le plus rapidement possible. Après tout, la séance est sur le point d'être suspendue, et si nous décidons que nous ne pouvons en finir avec cette motion avant l'ajournement, cela veut dire qu'elle devra être remise à septembre. D'après ce que je connais des questions à l'étude et ce que j'ai lu dans les journaux, toute la question peut être réglée avant le premier septembre. Elle a été présentée au Sénat le premier avril, et il me semble que nous en avons déjà discuté très longuement sans arriver à une conclusion.

Le Comité de la Chambre des Communes sur la pollution de l'environnement, présidé par M. David Anderson, a accueilli quelques témoins fort importants et qualifiés et entendu de nombreux témoignages à ce sujet. Je crois savoir que ce Comité-ci examine présentement cette question à huis clos. Évidemment, je ne sais aucunement ce que sera le rapport, mais je crois que nous devrions mettre sur pied, le plus tôt possible, un Comité de direction pour décider quels témoins pourraient être appelés, et comme premier témoin, je suggérerais M. Anderson, député.

Le Sénat se réunira lundi et je crois que nous devrions nous réunir le plus tôt possible. Comme je l'ai dit, nous devrions appeler M. David Anderson comme notre premier témoin, parce qu'il préside le Comité des Communes et connaît très bien le sujet. Il pourrait nous donner d'excellents avis. J'espère que le Comité entendra tous les témoins qu'il désire le plus tôt possible, et décidera de cette motion avant l'ajournement.

Le sénateur Langlois: Monsieur le président, je sais que le ministère des Affaires extérieures désire paraître devant le Comité. Malheureusement, je n'ai pas pu le rejoindre ce matin, pour fixer une heure. Quand je pourrai communiquer avec lui, il serait bon que je puisse lui indiquer une heure.

Le sénateur Prowse: Je propose que lorsque la séance sera suspendue, nous ne nous réunissions pas avant mardi matin à dix heures. D'ici là nous pourrons appeler les témoins.

Le sénateur Rattenbury: Monsieur le président, à cause d'engagements antérieurs, je ne pourrai pas venir la semaine prochaine. J'aimerais donc souligner que je me suis opposé à la motion du sénateur Argue au Sénat, mais il se peut qu'à ce moment-là je n'aie pas clairement expliqué la raison de mon opposition. J'aimerais profiter de cette occasion pour le faire.

Je m'oppose à sa motion parce que je ne suis pas en faveur du principe de la restriction de l'utilisation des océans pour le commerce international. Je ne crois pas que ce Comité ou tout autre comité sénatorial devrait essayer de mettre des restrictions au commerce international. C'est ce principe qui est ici en jeu, puisque la motion concerne l'usage des océans.

Le sénateur Smith: Avant que la séance ne soit suspendue, monsieur le président, nous pourrions peut-être mettre sur pied le Comité de direction, selon la suggestion du sénateur Argue.

Le sénateur Langlois: A titre de renseignement pour les membres de ce Comité, monsieur le président, je désire leur dire que cet après-midi j'ai l'intention de proposer que le Sénat ajourne aujourd'hui jusqu'à lundi soir à huit heures. J'ai tout lieu de croire que cette motion sera acceptée. Nous pouvons peut-être établir notre programme de travail en tenant compte de ce fait.

Le président: Je suggère que les sénateurs Langlois, Prowse et Argue forment un sous-comité de ce Comité pour voir aux détails de la réunion de ce Comité, qui se tiendra mardi à 10 heures du matin. Ce sous-comité peut voir à appeler les témoins et aux autres détails de la réunion. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le sénateur Prowse: Alors, monsieur le président, je propose que la séance soit levée jusqu'à mardi matin, à dix heures.

Le président: Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: La séance est levée jusqu'à mardi matin à dix heures.

La séance est levée.